

Le panel citoyen « Make your Brussels Mobility »

Présentation des données récoltées auprès des participants avant et après le déroulement du panel

Avril 2021

Roman Cluytens, Didier Caluwaerts, Ludivine Damay, Sophie Devillers, Jean-Benoit Pilet, Min Reuchamps, Julien Vrydagh

En juin 2017, le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale décide d'organiser un panel citoyen portant sur la mobilité dans et autour de la capitale. Ce panel citoyen labélisé « Make your Brussels Mobility » a réuni 40 citoyens tirés au sort pendant 4 jours (en matinée les 21 et 28 octobre et toute la journée le 18 et 19 novembre)¹. A l'issue de ces rencontres, le panel soumet au Parlement une « résolution citoyenne »² reprenant une liste de recommandations et demandes. Ce document fait ensuite l'objet des travaux d'une commission spéciale en décembre 2017. Celle-ci adopte en décembre 2017 une « résolution parlementaire »³ soutenant la résolution citoyenne et demandant au Parlement d'en effectuer le suivi⁴.

Les participants se sont vu adressé des questionnaires rédigés par le comité scientifique désigné par le Parlement, à la fois avant et après les rencontres du panel. Les perceptions des participants sont en effet des sources importantes d'informations pour l'évaluation des panels citoyens. Ce court rapport présente les résultats de ces deux enquêtes : avant et après le déroulement du panel. Les deux enquêtes contenaient des questions similaires, dans l'objectif de comparer les attentes a priori des citoyens sur certains éléments du panel à leur évaluation a posteriori de ces mêmes éléments. Cet objectif est explicité aux participants au début de l'enquête.

Au travers des deux enquêtes, il est demandé aux participants de donner leur avis sur certaines affirmations en utilisant une échelle de 0 (pas du tout d'accord) à 10 (tout à fait d'accord). Ces affirmations concernent les aspects relatifs à la qualité de leur participation et de la délibération, impact du panel, la confiance des participants envers les institutions politiques, leurs visions de la démocratie de même que leurs opinions par rapport à la mobilité à Bruxelles. Dans les pages qui suivent, les résultats de ces enquêtes sont présentés sous trois catégories : les questions concernant le panel citoyen, celles ayant trait à la participation citoyenne et à la politique et celles liées à la mobilité à Bruxelles. Chaque graphique présente le nombre total de répondants (leur fréquence et non le pourcentage) pour chaque valeur (de 0 à 10), en comparant ces fréquences par valeur entre l'enquête avant (« PRE ») et l'enquête après (« POST ») le déroulement du panel. A ce propos, il est important de préciser que le nombre de répondants diffère entre les deux enquêtes. Par conséquent, il est nécessaire de faire preuve de la plus grande prudence lors de leur comparaison.

¹ Le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale dédie une page de son site Internet à ce panel :

http://www.parlement.brussels/panel_citoyen_fr/.

² Le contenu de cette résolution citoyenne est disponible sur le site du Parlement :

http://www.parlement.brussels/wp-content/uploads/2017/11/Résolution-citoyenne-191117_FR.pdf.

³ La résolution de cette commission spéciale peut être retrouvée ici :

<http://www.weblex.irisnet.be/data/crb/doc/2017-18/134912/images.pdf>.

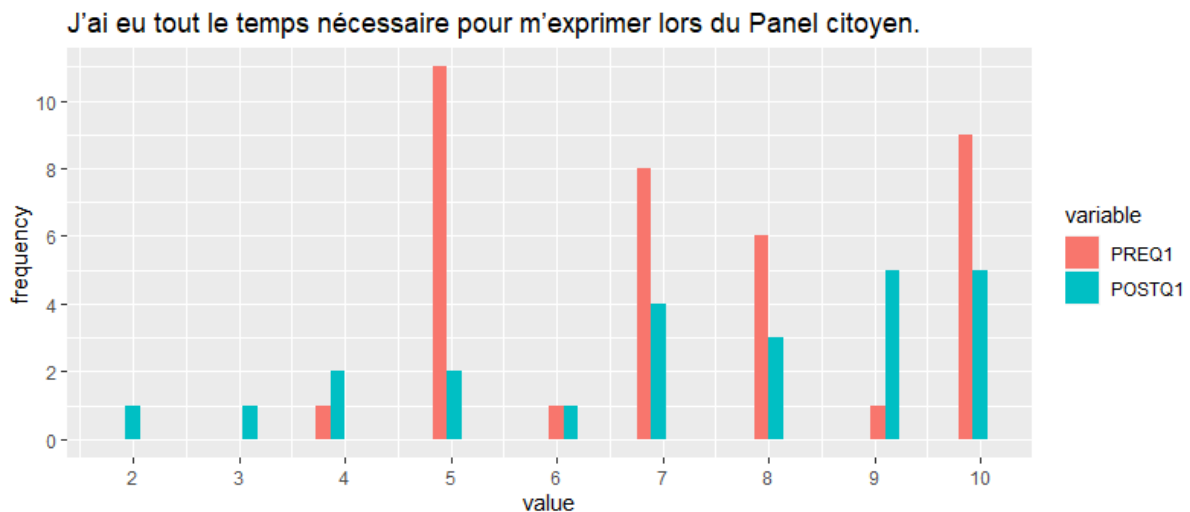
⁴ Pour de plus amples informations, plusieurs publications portant sur différents aspects du panel sont parues : (Devillers, Vrydagh, Caluwaerts, & Reuchamps, 2020, 2021; Vrydagh & Caluwaerts, 2020; Vrydagh, Devillers, Talukder, Jacquet, & Bottin, 2020).

Questions sur le panel citoyen

La première catégorie reprend les questions concernant le panel citoyen en tant que tel. Ceci permet de comparer les attentes des participants à leur expérience concrète. En termes de légitimité démocratique, ces questions renvoient à la qualité de la participation et de la délibération. Les résultats de l'enquête « pré » sont présentés en orange et les résultats de l'enquête « post » sont présentés en turquoise.

D'abord, c'est le temps alloué aux discussions qui est évalué. En effet, dans tout panel citoyen, il est crucial de donner suffisamment de temps aux participants pour exprimer leurs opinions. Comme le montre le Graphique 1, les participants ne savaient pas trop à quoi s'attendre par rapport à cet élément (le plus grand groupe de répondants se situe au niveau 5 de l'échelle) ou se sont montrés plutôt positifs (la majorité des répondants se situant sur le 10, le 8 ou le 7). Une fois le panel terminé, les perceptions par rapport au temps réellement disponible varient : une majorité des répondants se situe entre 7 et 10, suggérant que le temps disponible était suffisant. Toutefois, quelques participants se sont montrés moins positifs.

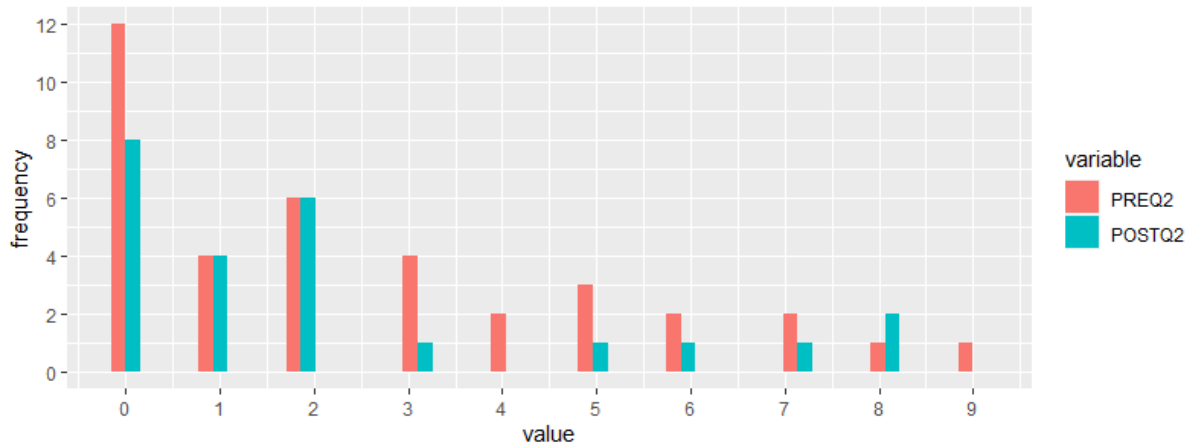
Graphique 1



Ensuite, on a demandé aux participants d'évaluer dans quelle mesure ils se sont sentis à l'aise d'exprimer leurs opinions. Comme le montre le Graphique 2, les attentes sont assez similaires aux évaluations a posteriori. Les participants témoignent d'une certaine facilité à partager leurs points de vues, sans crainte. Le rôle actif des facilitateurs pourrait en partie expliquer cette atmosphère ouverte au dialogue, qui booste par ailleurs la qualité de la participation.

Graphique 2

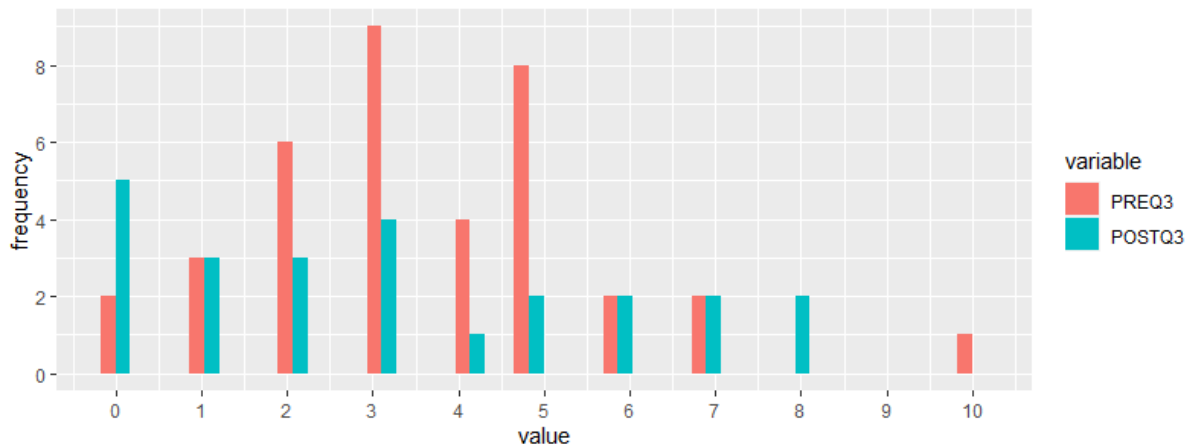
Je n'ai pas toujours osé dire ce que je pense, de peur d'être mal vue par les autres ou de peur d'avoir l'air ridicule.



En outre, la qualité de la délibération repose aussi sur la faculté des participants d'écouter leurs arguments respectifs. Comme le montre le Graphique 3, une grande majorité des répondants démontrent une opinion positive par rapport à cet élément (c'est-à-dire qu'ils ne sont pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle les participants ne payeraient pas attention à leurs discours respectifs). Ce sentiment positif est par ailleurs exacerbé après la participation. Avant le panel, seul un participant avait une anticipation négative quant à cet élément. Après le panel, il est à noter que six participants ont évalué négativement l'écoute au sein du groupe de participants.

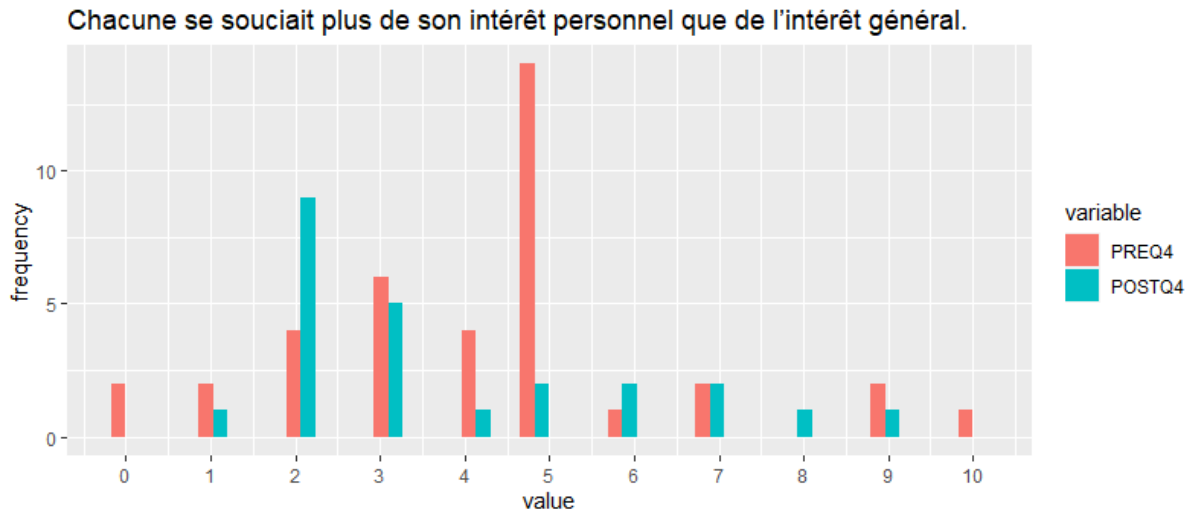
Graphique 3

Les participant.e.s n'avaient pas envie de prêter attention à ce que les autres disaient. Ils venaient juste exprimer leur point de vue.



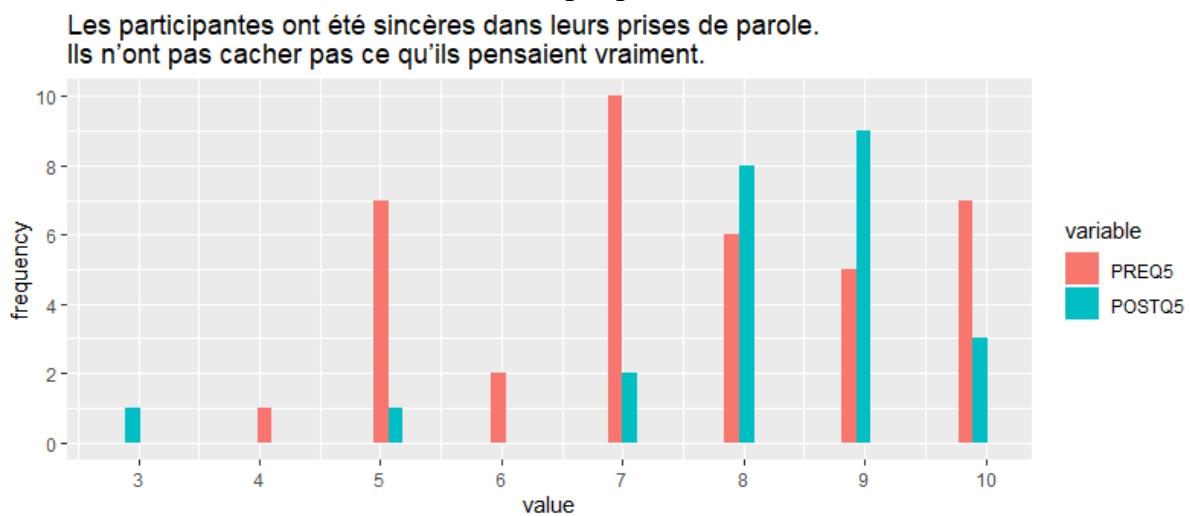
Aussi, l'ouverture à la persuasion par le « meilleur argument » est un élément d'une délibération de qualité. Ceci implique que si les participants se concentrent uniquement sur leurs intérêts propres plutôt que sur l'intérêt général, la délibération en devient de moindre qualité. Le Graphique 4 montre clairement que le plus grand groupe de participants ne savaient pas à quoi s'attendre par rapport à cet élément. Toutefois, comme en témoigne le résultat du questionnaire « post », le plus grand groupe de participants, une fois avoir délibéré, montre une attitude positive sur cet élément. En effet, ils ne sont pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle les participants ont uniquement cherché à défendre leur intérêt personnel au détriment de l'intérêt général.

Graphique 4



Comme dans tout groupe, le désir de conformité sociale peut se faire sentir dans un panel citoyen. Ainsi, les participants pourraient être tentés de cacher leur véritable opinion pour mieux s'intégrer dans le groupe. Pourtant, l'honnêteté est cruciale si la délibération veut inclure toutes les opinions présentes dans la société. Le graphique 5 montre que la plupart des participants ont une évaluation positive de cet élément, même plus positive que ce à quoi ils s'attendaient avant de participer.

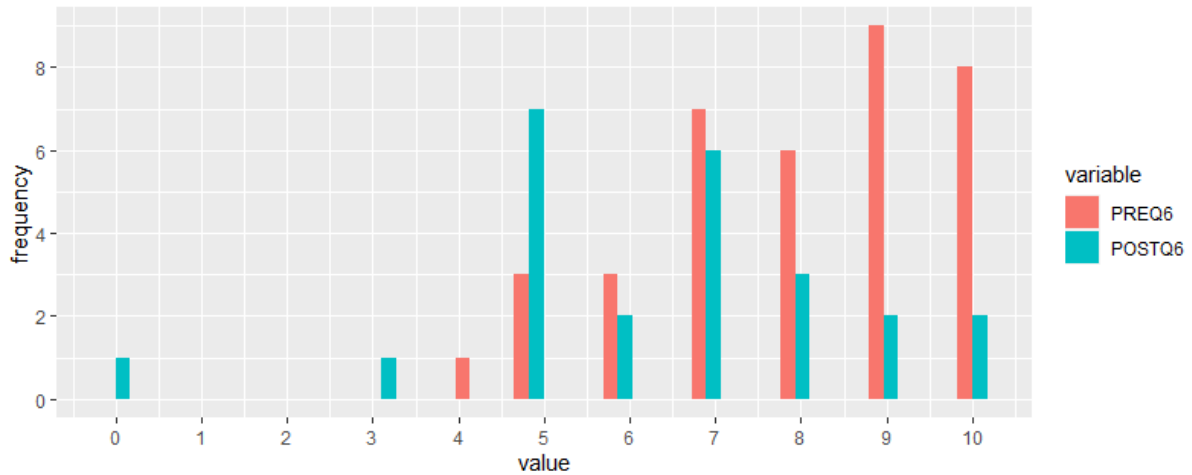
Graphique 5



Lorsque les participants d'un panel citoyen possèdent les mêmes opinions par rapport à la problématique discutée, il y a un risque de polarisation des débats, qui mènent les participants à développer des opinions plus radicales. Pour éviter cela, les délibérations doivent reposer sur une diversité d'opinions afin d'assurer leur qualité épistémique. Le Graphique 6 montrer que les attentes des citoyens par rapport à cette diversité sont plus optimistes que leur perception a posteriori. Une grande majorité se situe au 9 et 10 de l'échelle avant le panel, tandis que le plus grand groupe de répondants ont répondu 5 et 7 lors de l'enquête « post », avec un plus petit nombre de répondants choisissant 9 et 10.

Graphique 6

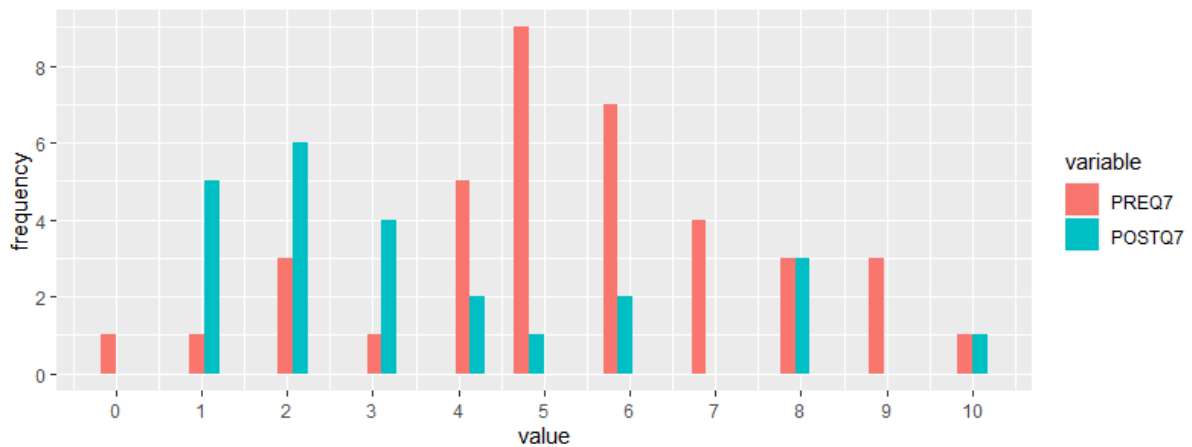
Les participantes avaient des opinions très différentes sur la mobilité à Bruxelles.



Si les panels citoyens se doivent de reposer sur une diversité d'opinions, ils se doivent aussi de faire émerger un certain consensus de cette diversité, au sein duquel chaque participant peut se sentir inclu. Si ceci prend du temps, cela permet surtout de produire des décisions plus nuancées et inclusives. Le Graphique 7 montre des résultats divergeant entre les deux enquêtes : les participants s'attendaient à ce que le consensus soit plus difficile à atteindre que ce qu'il en fut réellement.

Graphique 7

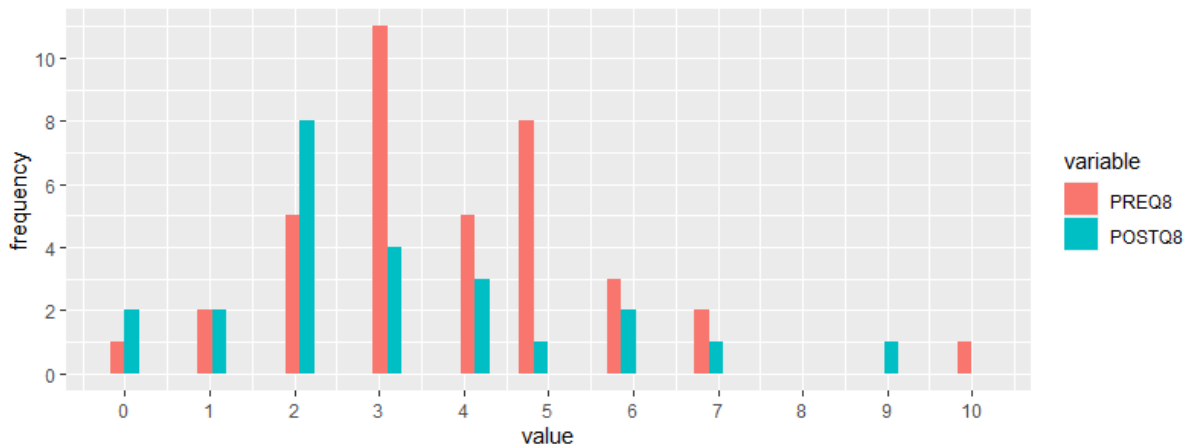
Il a été très difficile, voire impossible, d'arriver à des propositions sur lesquelles tout le monde était d'accord.



Comme expliqué précédemment, l'ouverture à la persuasion par le meilleur argument est un élément crucial d'une bonne délibération. Ceci suppose que les participants doivent être prêts à changer d'avis lorsqu'ils sont confrontés à de meilleurs arguments contraires à leur opinion initiale. Le Graphique 8 montre que les attentes et les perceptions des répondants sont assez similaires par rapport à cet élément.

Graphique 8

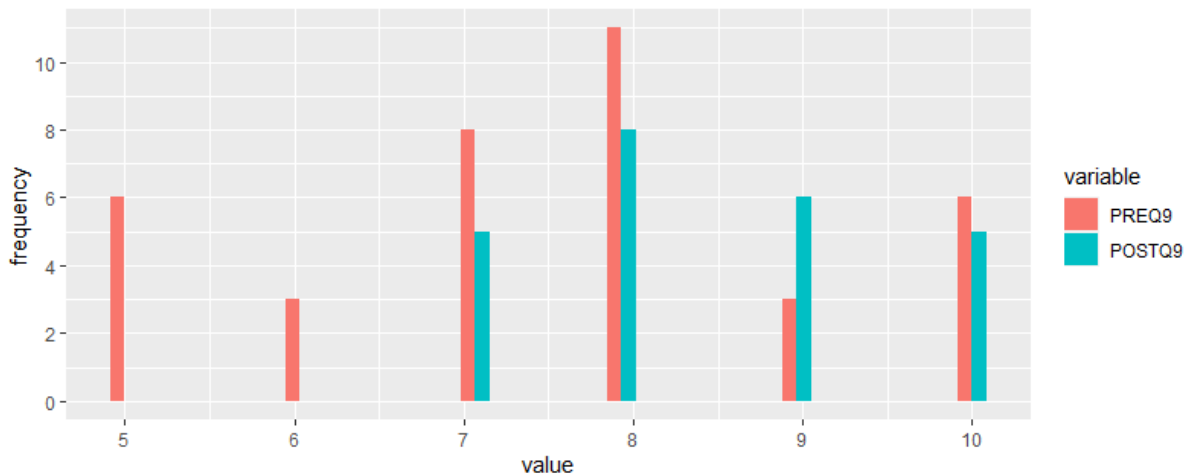
Les différents participants ne voulaient pas changer d'avis pendant les discussions, mêmes si de bons arguments étaient mis en avant par d'autres participantes.



Un autre élément important concerne le respect au sein du groupe. Avant le panel, les participants montraient des attentes assez positives comprises entre 5 et 10. Après le panel, comme le montre le Graphique 9, ces attentes furent confirmées : les participants ont bien perçu les discussions comme respectueuses, avec le score le plus faible se situant à 7 sur l'échelle.

Graphique 9

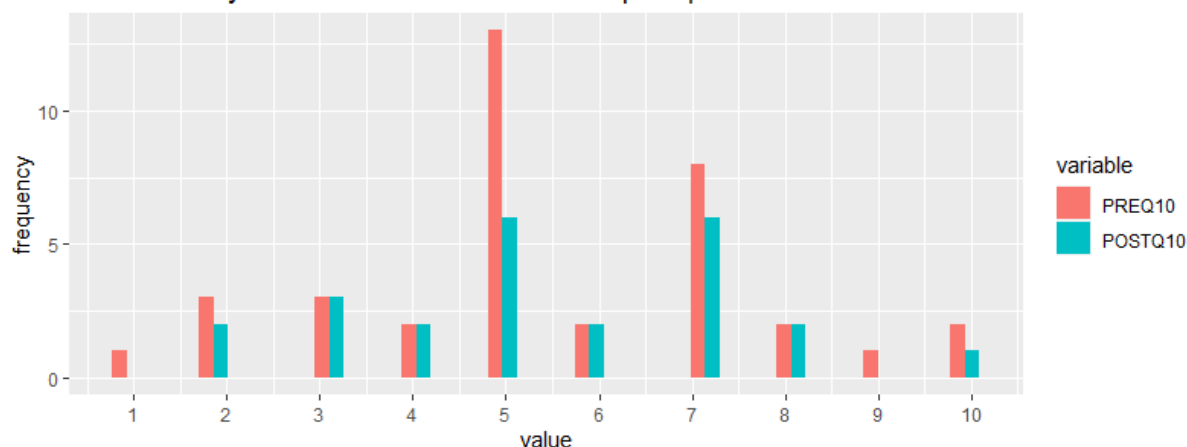
La plupart des participantes ont été soucieux du respect à apporter à chacun.



Un autre élément important à prendre en compte est la correspondance entre les attentes et les impacts réels prévus pour le panel. En effet, si les participants ne sont pas correctement informés par rapport à l'ampleur de l'impact que peut avoir le panel et en viennent à développer des attentes trop ambitieuses, une frustration peut naître. Ici, il semblerait que cet écueil ait été évité : les répondants semblent avoir des attentes similaires à leur évaluation des impacts réels prévus pour le panel.

Graphique 10

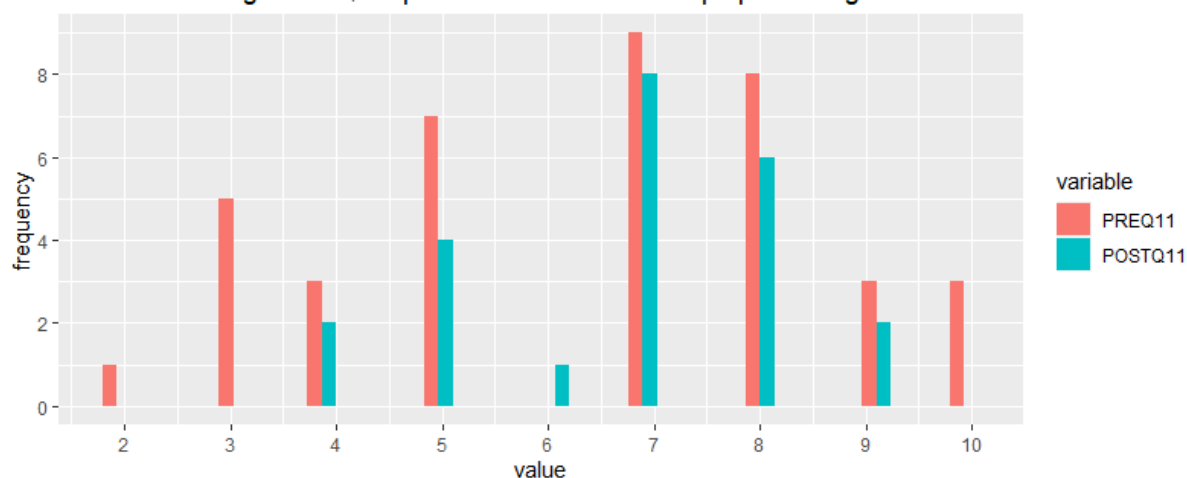
Il est très probable que les propositions que nous avons formulées dans le cadre du Panel citoyen débouchent sur des actions politiques concrètes.



De plus, il est crucial que les participants aient confiance les uns en les autres. En l'absence de confiance, les participants risquent d'être moins ouverts à la persuasion par des arguments émis par leurs collègues, diminuant ainsi la qualité de la délibération. Sur le Graphique 11, on voit que les attentes en termes de confiance réciproque et leur évaluation a posteriori sont similaires.

Graphique 11

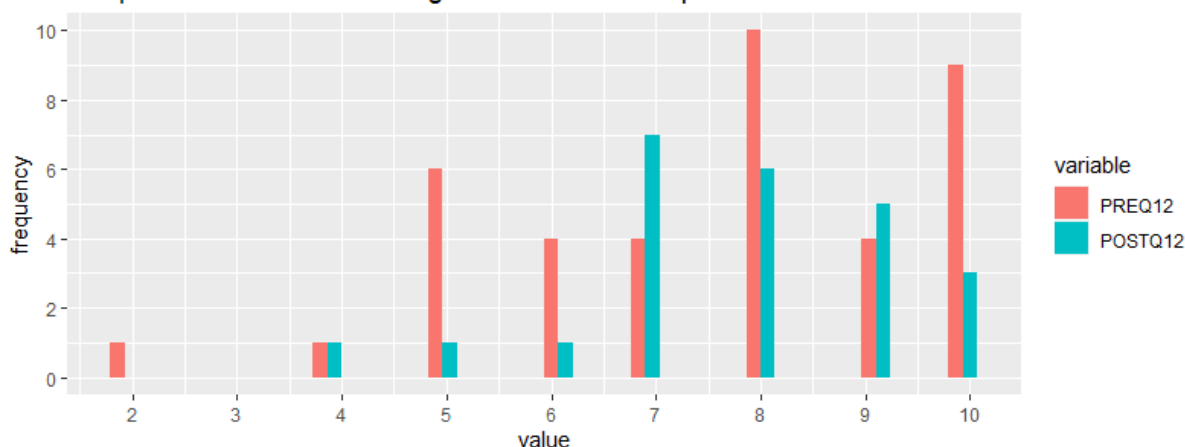
D'une manière générale, on peut faire confiance à la plupart des gens.



Aussi, il est important d'avoir une idée de la compréhension – ou du moins du sentiment de compréhension – des citoyens par rapport au sujet discuté. Comme montré par le Graphique 12, cette compréhension s'améliore grâce à la participation au panel. En effet, si l'enquête « pré » exprime des résultats assez mitigés, de 2 à 10, l'enquête « post » montre que les répondants se situent d'avantage vers le haut de l'échelle, autour du 7 et du 9.

Graphique 12

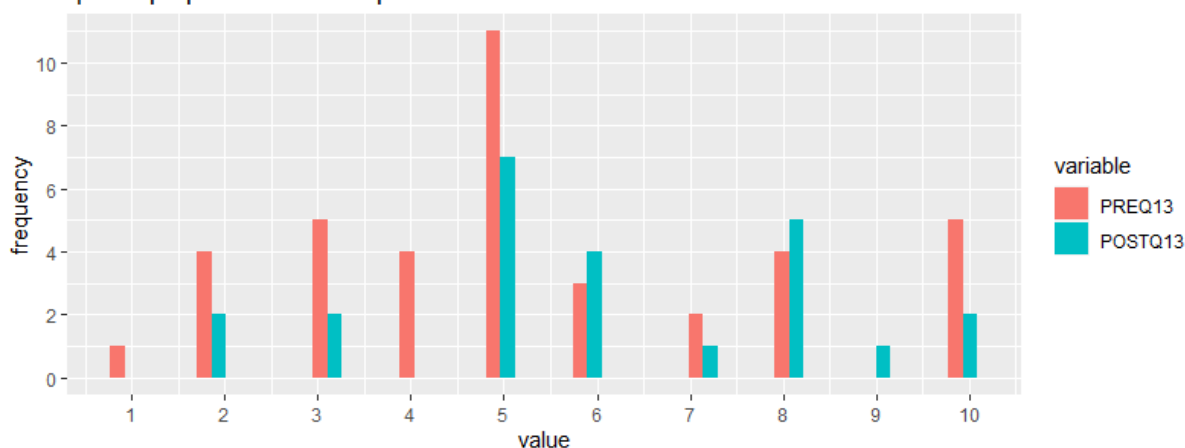
J'estime que je comprends assez bien les problèmes de mobilité auxquels est confrontée la Région de Bruxelles-Capitale.



Un dernier élément par rapport aux caractéristiques du panel citoyen concerne les perceptions qu'ont les participants de leurs connaissances, en comparaison des connaissances des autres citoyens. Le Graphique 13 montre qu'avant le panel, les répondants en se sentaient pas forcément mieux informés que le reste de la population. Le plus grand groupe de participants se situe en effet au niveau 5 de l'échelle. En revanche, comme pour la connaissance du sujet, le panel citoyen semble avoir un effet positif sur ces perceptions : la majorité des répondants se sent mieux informée que le reste de la population après sa participation au panel.

Graphique 13

Je pense que je suis mieux informée sur la vie sociale et politique que la plupart des autres personnes.

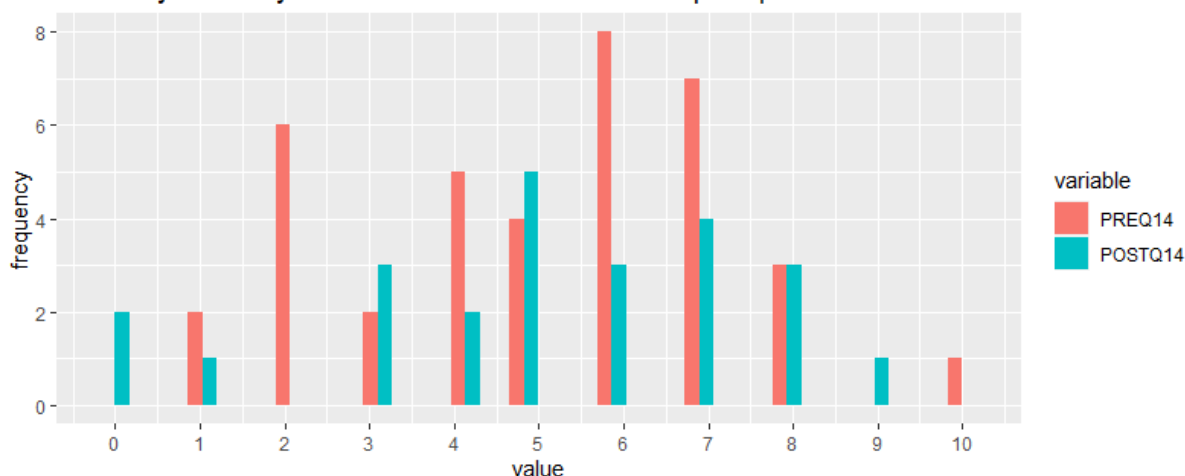


Questions sur la participation citoyenne et la politique

Une première question concerne le sentiment des citoyens par rapport à leur influence sur les institutions politiques et leurs décisions. Le Graphique 14 montre que les sentiments des répondants sont assez mitigés sur cet élément. De plus, la participation au panel ne semble pas faire évoluer ces sentiments, du moins au niveau agrégé. En effet, rappelons-nous que les répondants et leur nombre varie entre les enquêtes avant et après le panel. Par conséquent, restons prudents par rapport aux conclusions qui peuvent être tirées de leur comparaison.

Graphique 14

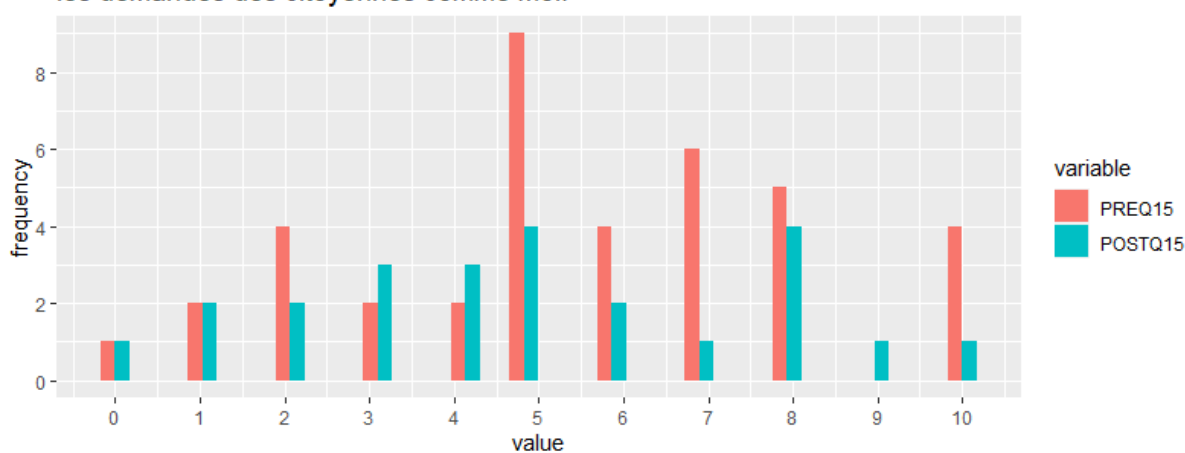
Une citoyenne moyenne a une vraie influence sur la politique et sur l'action des autorités.



La question suivante est plus précise et vise particulièrement les institutions bruxelloises. Avant le panel, les attentes des participants étaient assez variées, avec toutefois une majorité des répondants ayant choisi une réponse supérieure à 5. Après le panel, on remarque que la moyenne décroît.

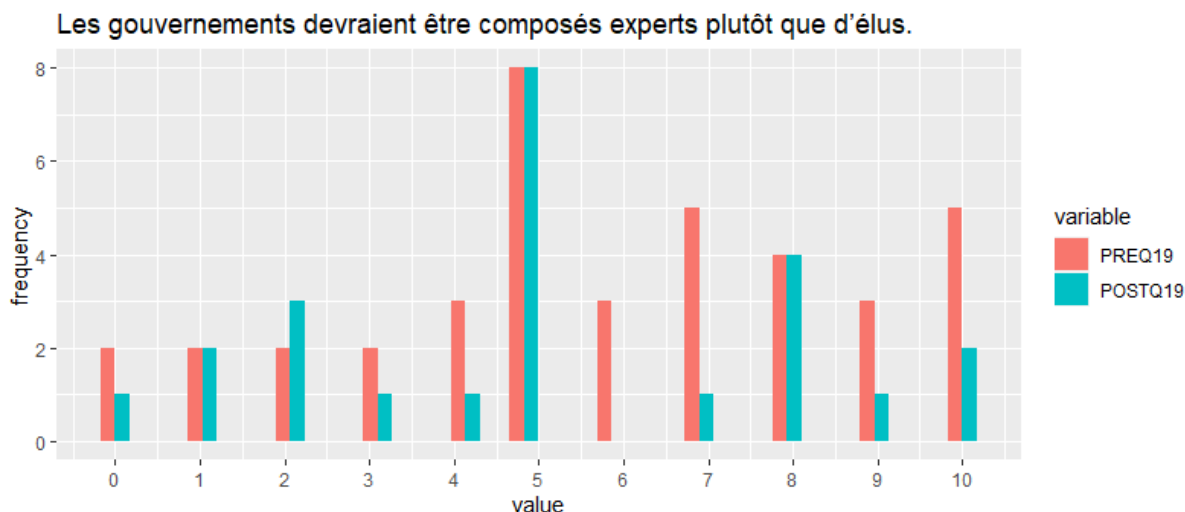
Graphique 15

D'une manière générale, les autorités politiques sont soucieuses de prendre en compte les demandes des citoyennes comme moi.



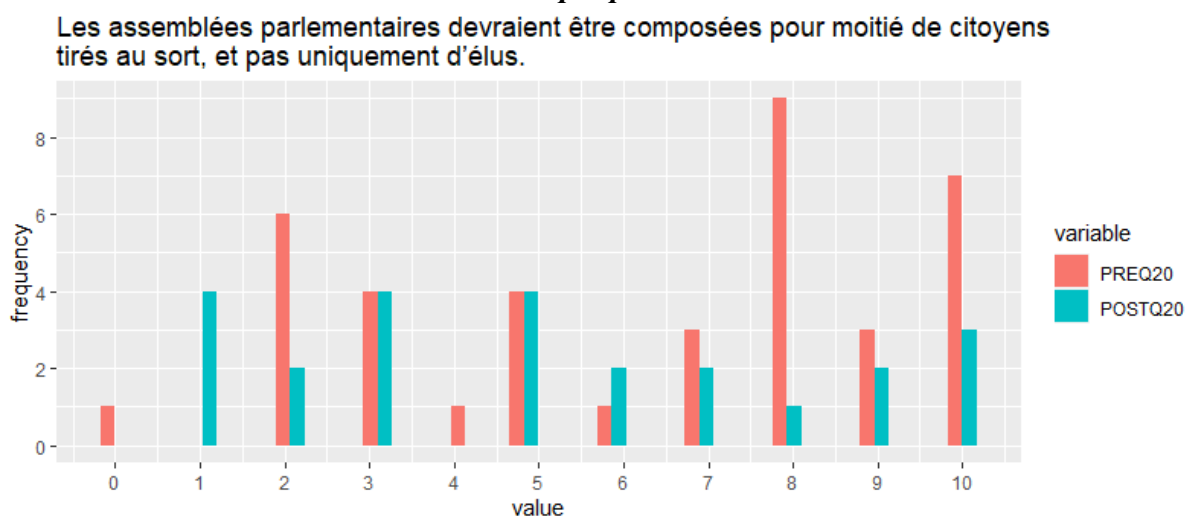
La question suivante concerne l'opinion des répondants par rapport au remplacement des gouvernements élus par des gouvernements d'experts. Le Graphique 16 montre que les répondants sont plutôt réticents par rapport à cette idée. Aussi, cette tendance semble se maintenir après le panel citoyen.

Graphique 16



Le Graphique 17, quant à lui, s'intéresse à la possibilité de remplacer le Parlement actuel par une assemblée composée à la fois d'élus et de citoyens tirés au sort. Ici aussi, les opinions sont mitigées, et on ne remarque pas vraiment de différence entre les résultats avant et après le panel, avec une majorité des répondants se situant autour de 8-10 avant le panel.

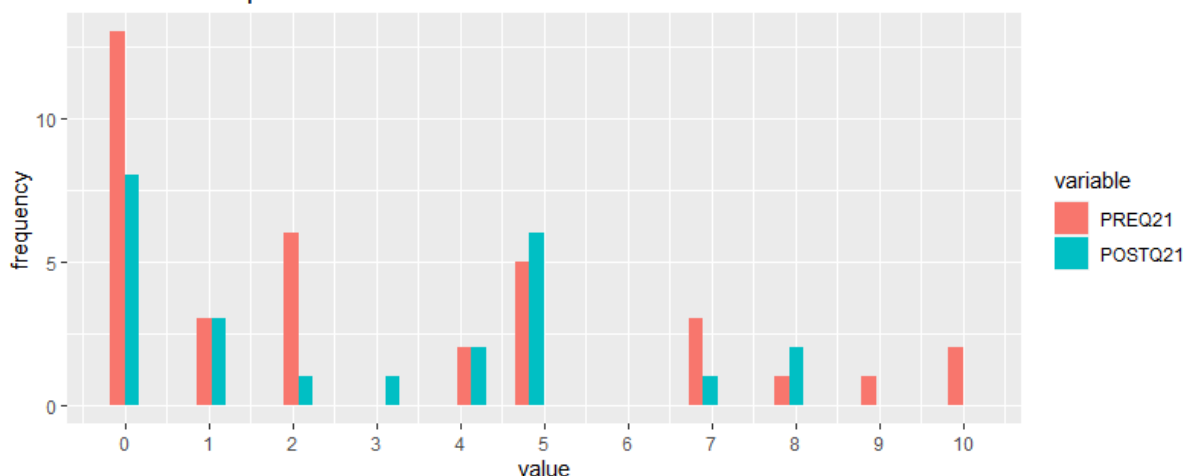
Graphique 17



Le Graphique 18 montre une légère différence entre les résultats de l'enquête avant et de celle après le panel. Il montre en outre que la plupart des répondants ne sont pas en faveur d'une démocratie sans élections.

Graphique 18

La démocratie peut très bien fonctionner sans élection et sans élus.



Une des raisons les plus souvent avancées en faveur de la mise en place d'innovations démocratiques est leur capacité potentielle à restaurer la confiance en les institutions politiques, aujourd'hui de plus en plus mise à mal. Cette tendance est en effet confirmée par les résultats du Graphique 19, montrant les niveaux (assez faibles) de confiance de répondants en diverses institutions : le Parlement bruxellois, le Gouvernement bruxellois, la police, le système judiciaire, les partis politiques et les hommes et femmes politiques.

Plus spécifiquement, les participants semblent avoir le plus confiance en la police et le Parlement, tandis qu'ils semblent avoir une moindre confiance en les hommes et femmes politiques et en les partis politiques (avec des moyennes sous le niveau 5 sur une échelle de 0 à 10, où 10 correspond à une totale confiance). On remarque par ailleurs que la confiance en toutes ces institutions s'améliore après la participation au panel, excepté pour le système judiciaire et les partis politiques. Toutefois, ces différences sont très faibles et les répondants ne sont pas exactement les mêmes. Par conséquent, il faut tirer ces conclusions avec prudence.

Graphique 19

	PRE	POST
Parlement bruxellois	6,64	7,25
Gouvernement bruxellois	5,86	6,35
Police	6,74	7,04
Système judiciaire	6,31	6,08
Partis politiques	4,69	4,13
Hommes et femmes politiques	4,89	5,25

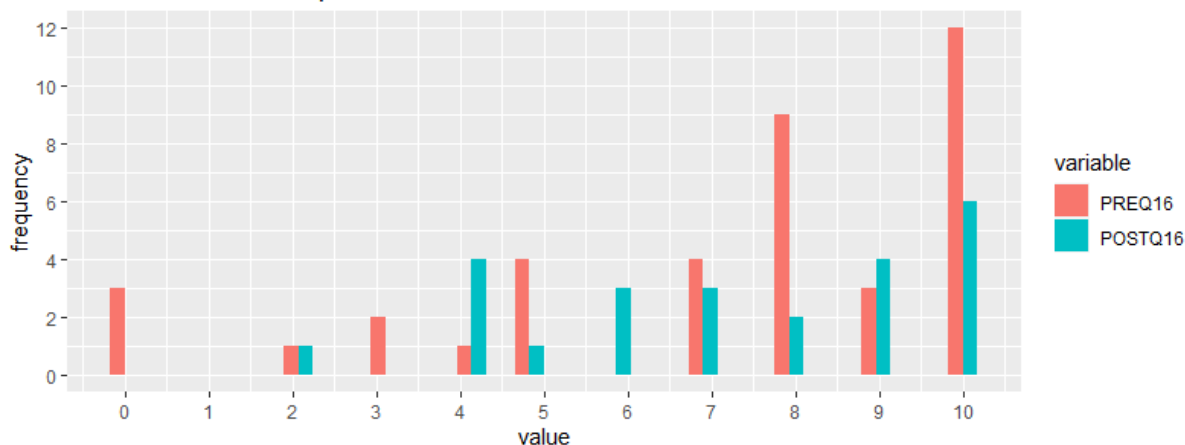
Questions par rapport à la mobilité à Bruxelles

La dernière catégorie de questions concerne l'opinion des participants par rapport au sujet des délibérations : la mobilité à et autour de Bruxelles. Ces questions ont un double intérêt. D'une part, elles permettent de voir si le panel est composé d'une vaste gamme d'opinions différentes. D'autre part, elles permettent de mesurer si ces dernières ont évolué après la participation au panel. Toutefois, il est à noter que cette comparaison ne peut être effectuée qu'au niveau agrégé, et non au niveau individuel dans la mesure où les répondants en sont pas tous les mêmes d'une enquête à l'autre. Sur le Graphique 20, on peut par exemple observer que les participants ne

sont pas forcément en faveur d'une réduction de l'usage de la voiture, ni avant ni après la participation au panel.

Graphique 20

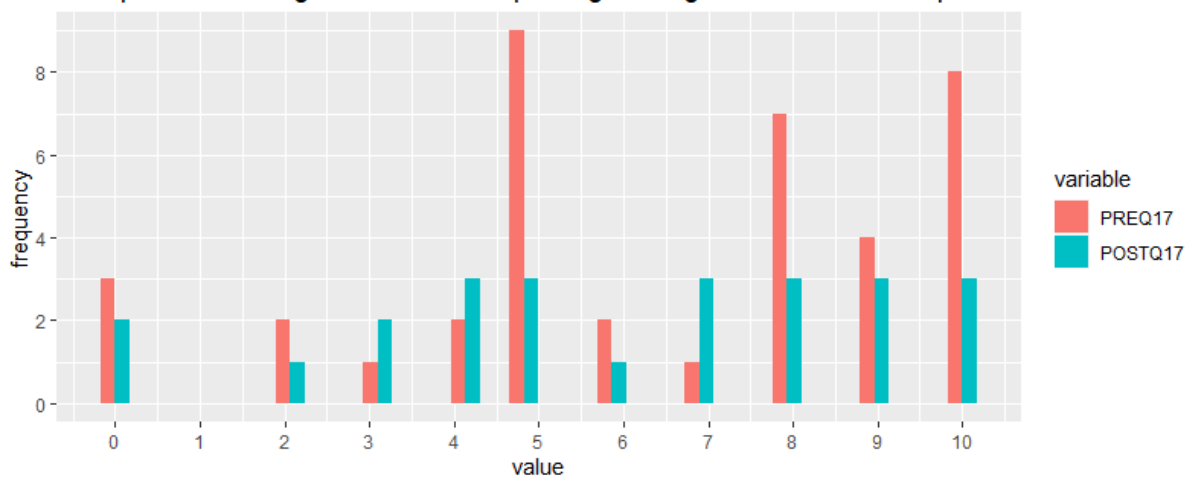
D'une façon générale, la mobilité en Région de Bruxelles-Capitale doit aller vers une diminution de la place de la voiture.



Une observation similaire peut être faite par rapport à l'offre de parking dans la capitale. Les opinions des répondants sont mitigées, et ici, elles le sont même encore plus après le panel citoyen. Ceci pourrait indiquer que les participants ont appris à saisir tout la complexité des enjeux liés à la mobilité lors de leur participation, rendant leur opinions moins claires et sûres.

Graphique 21

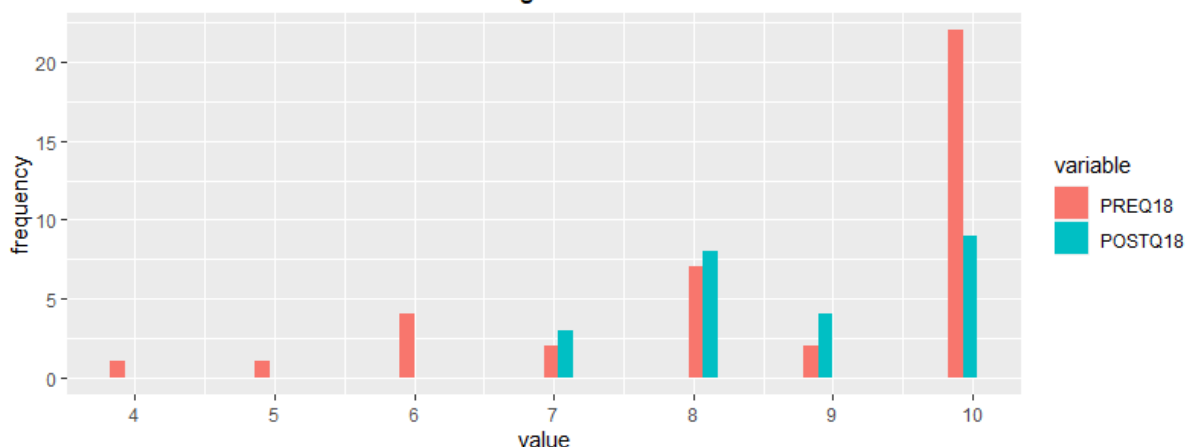
Il est prioritaire d'augmenter l'offre de parking en Région de Bruxelles-Capitale.



Une troisième question concerne le développement du réseau de métro. Le Graphique 22 montre que les opinions à ce sujet sont initialement peu diversifiées (une majorité de répondants ayant choisi le 10) et n'évoluent pas énormément entre les deux enquêtes.

Graphique 22

Le réseau de métro doit être développé de façon soutenue, notamment en ouvrant de nouvelles lignes.



Conclusion

Ce rapport vise à exposer les résultats des questionnaires administrés aux participants du panel citoyen « Make your Brussels Mobility » avant et après les délibérations. Au total, 37 participants ont complété l'enquête distribuée avant le panel, tandis que 25 ont complété celle qui leur a été adressée après le panel. Nous avons présenté, pour chaque question, les résultats « pré » et « post » au niveau agrégé, sur un même graphique. Toutefois, rappelons que les conclusions tirées de ces graphiques doivent être prises avec précaution. Malgré cela, les résultats donnent un aperçu intéressant des opinions des répondants par rapport à plusieurs dimensions du panel citoyen : leur évaluation par rapport à leur participation et à la qualité des délibérations, à l'impact du panel citoyen et à leur confiance en les institutions, de même que leur vision du fonctionnement de la démocratie et leurs opinions par rapport à la problématique dans et autour de Bruxelles.

Références

- Devillers, S., Vrydagh, J., Caluwaerts, D., & Reuchamps, M. (2020). Invited but not Selected: The Perceptions of a Mini-Public by Randomly Invited – but not Selected – Citizens. *ConstDelib Working Paper Series*, (4), 1-21. Retrieved from <https://constdelib.com/wp-content/uploads/2020/02/WP4-2020-v.2-CA17135.pdf>
- Devillers, S., Vrydagh, J., Caluwaerts, D., & Reuchamps, M. (2021). Looking in from the outside: How do invited but not selected citizens think about a minipublic? *Journal of Deliberative Democracy*.
- Vrydagh, J., & Caluwaerts, D. (2020). How do Mini-publics Affect Public Policy? Disentangling the Influences of a Mini-public on Public Policy Using the Sequential Impact Matrix Framework. *Representation*, 1-20. doi:10.1080/00344893.2020.1862901
- Vrydagh, J., Devillers, S., Talukder, D., Jacquet, V., & Bottin, J. (2020). Les mini-publics en Belgique (2001-2018) : expériences de panels citoyens délibératifs. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2477-2478, 5-72. doi:10.3917/cris.2477.0005